

## **Mandat de dépôt obligatoire**

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (22 voix : 4 abstentions, 18 pour), la proposition du conseil académique du 9 novembre 2017 de rendre obligatoire :

1) le dépôt dans l'outil informatique dédié <<http://hal.univ-smb.fr/>> de la version électronique intégrale des articles écrits par des membres de l'Université Savoie Mont Blanc acceptés pour publication dans une revue à comité de lecture depuis le 1er janvier 2011. L'accès à ces versions intégrales ne sera ouvert qu'avec l'accord de l'auteur et en conformité avec les règles applicables en matière de droit d'auteur.

Le dépôt institutionnel ne restreint ni le libre choix de l'éditeur ni le mode de publication.

2) la saisie des références bibliographiques de toutes les publications des membres de l'Université Savoie Mont Blanc et chercheurs hébergés depuis le 1er janvier 2007.

Un rapport sur l'utilisation de l'outil informatique de dépôt institutionnel des travaux scientifiques sera présenté tous les ans devant le conseil académique qui proposera ou non de faire évoluer le présent cadre, ainsi que la typologie des documents et supports dont le dépôt deviendrait obligatoire.